

FICHE D'INSCRIPTION

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS - JOURNÉES A L'HÔTEL DE VILLE le vendredi 10 et le samedi 11 novembre 2023

Cette fiche concerne votre inscription au temps fort collectif à l'Hôtel de Ville, dans le cadre du FESTIVAL DES SOLIDARITES 2023. Ce temps fort comprend 2 jours de présence, dont celle de samedi est obligatoire :

- la journée dédiée aux publics jeunes du vendredi 10 novembre 2023
- la journée grand public du samedi 11 novembre 2023

Pour proposer une action dans le cadre de la Quinzaine des solidarités, un appel à contribution sera lancé fin avril pour préciser les détails.

RENSEIGNEMENTS sur l'association :

Nom complet :

Sigle :

Date de création :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

INFORMATIONS sur la PERSONNE en charge des relations avec la Maison des solidarités :

Prénom / Nom :

Téléphone :

Mail :

Cochez la/les cases de votre choix :

- **Votre association participera au temps fort collectif à l'Hôtel de Ville :**
 - OUI, aux deux journées à l'Hôtel de Ville : à la journée jeunes publics le vendredi 10 novembre 2023 de 10h à 18h et la journée grand public le samedi 11 novembre 2023 de 10h à 18h**
 - OUI, uniquement à la journée grand public le samedi 11 novembre 2023 de 10h à 18h**
Si oui, votre association s'engage à être présente sur place tout au long de la journée, de 10h à 18h.
 - NON, je ne participerai pas cette année aux journées de l' Hôtel de Ville, mais je souhaite rester informé**

La journée jeunes publics est en construction, nous recueillons vos avis et souhaits pour organiser au mieux cet accueil, prenant en compte l'ensemble des parties prenantes.

- **Si vous y participez, quel/s public/s êtes-vous en mesure ou souhaitez-vous accueillir de préférence :** des primaires des collégiens des étudiants
- **Eventuellement, êtes-vous en mesure ou souhaitez-vous intervenir dans des classes en amont de l'évènement ?** OUI NON

➤ **Dans quel espace thématique (présentation pages 3 & 4) souhaitez-vous vous inscrire ?**

Le choix se fait en fonction de votre « cœur de métier » et du type d'actions ou de projets que votre structure souhaite valoriser auprès des visiteurs ce jour-là (description en pages 3 & 4).

Merci d'inscrire votre choix ci-dessous. Si vous hésitez entre deux espaces, cochez les 2 et n'hésitez pas à nous faire part des raisons de votre hésitation. Nous pourrions vous accompagner dans le choix de l'espace.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accueillir et intégrer | <input type="checkbox"/> Economie locale et solidaire |
| <input type="checkbox"/> Education | <input type="checkbox"/> Accès à l'eau et à alimentation |
| <input type="checkbox"/> Santé | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Vivre ensemble | <input type="checkbox"/> Médias |
| <input type="checkbox"/> Engagement | |

Le temps fort collectif du 11 novembre à l'Hôtel de Ville est co-construit avec l'ensemble des associations participantes. Les associations regroupées par **pôle thématique**, prépareront elles-mêmes le programme de l'événement collectif à proposer au public. Elles se réuniront au sein de chaque pôle thématique entre mai et septembre, avec le/la référent.e de pôle.

Afin de faciliter le lancement du travail, un **atelier "démarrage du travail collectif"** est proposé début mai à **toutes** les associations participantes à ce temps fort. La participation à cet atelier est indispensable pour aboutir à une production commune dans les délais.

➤ **La personne impliquée dans le Festival des solidarités pour votre structure participera à l'atelier collectif prévu pour son pôle :**

Jeudi 4 mai : 9h –13h => pour les pôles : Vivre ensemble, Eau et alimentation, Environnement, Santé

Mardi 9 mai : 13h30 – 17h30 => pour les pôles : Engagement, Accueillir et intégrer, Education, Economie locale et solidaire

Dans la mesure du possible, merci de vous inscrire en toute priorité sur la date concernant votre pôle. S'il vous est vraiment impossible d'être présent sur cette date, merci de nous en faire part dès que possible, nous rechercherons une solution dans l'intérêt de tous.

Le pôle médias n'est pas concerné par cette étape.

DATE

SIGNATURE ET TAMPON

Dossier à renvoyer **AVANT LE 25 AVRIL 2023**

À la Maison des solidarités locales et internationales
215 rue Vendôme / 69003 Lyon
Tél : 04 72 41 98 24 / Mail : solidarites@maisondessolidarites.org

Pièces à joindre obligatoirement :

- La **fiche d'inscription** remplie et signée (pages 1 et 2)
- La **convention** signée, datée et tamponnée (page 5)
- Le **bulletin d'adhésion "membre actif"** à la Maison des solidarités, si vous n'êtes pas encore membre (page 6)
- Le **règlement de l'adhésion par chèque ou virement** à l'ordre de la Maison des solidarités
- Pour les structures n'ayant pas participé en 2022, la **fiche d'identité** présentant brièvement votre association (cf. modèle joint p. 7 & 8)

PRÉSENTATION DU FESTIVAL DES SOLIDARITÉS 2023

L'ÉVÉNEMENT COLLECTIF À L'HÔTEL DE VILLE ET LES ESPACES THÉMATIQUES

Lancé il y a plus de 20 ans, le **Festival des Solidarités** est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres et pour donner aux citoyen.ne.s de tout âge l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable.

A Lyon, depuis 2017 c'est la **Maison des solidarités locales et internationales**, avec le concours de la Ville de Lyon et de la Métropole, qui assure la mobilisation, la concertation et la coordination des associations pour le Festival des Solidarités.

La journée grand public à l'Hôtel de Ville aura lieu le samedi 11 novembre 2023. C'est le temps fort collectif du Festival lyonnais, l'occasion pour les associations du territoire de la Métropole lyonnaise de rencontrer le public et de promouvoir leurs actions de manière ludique et conviviale. **L'accueil de publics jeunes** est prévu le vendredi 10 novembre 2023.

Cette **dynamique collective** locale regroupe environ 50 associations tous les ans, réparties par espace thématique. Le travail avec les associations s'inscrit dans une approche partenariale, le programme de l'événement étant co-construit avec l'ensemble des associations.

Présentation des espaces thématiques :

❖ Espace ENGAGEMENT : A chacun.e son engagement

- Cet espace est destiné aux associations dont l'objet est de promouvoir l'engagement dans la solidarité au niveau local ou à l'international, par le bénévolat, l'envoi de volontaires, les chantiers jeunes etc... Elles relaieront les offres de bénévolat des autres associations.

❖ Espace ACCUEILLIR ET INTÉGRER : Citoyen.ne.s engagé.e.s vers une société inclusive

- Cet espace est destiné aux associations qui souhaitent valoriser leurs actions en faveur de l'accueil et l'intégration des publics fragiles (personnes migrantes, réfugiées, sans domicile, en grande précarité ...)

❖ Espace ÉDUCATION : Ensemble vers une éducation pour tou.te.s

- Cet espace est destiné aux associations qui souhaitent valoriser leurs actions en faveur de l'accès à l'éducation dans le monde ou d'éducation à la citoyenneté en France.

❖ Espace SANTÉ : Prévenir, sensibiliser, partager partout dans le monde

- Cet espace est destiné aux associations qui œuvrent pour l'accès à la santé dans le monde, à travers des actions de prévention, de formation et d'accompagnement des professionnels de santé.

❖ Espace ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE : Tou.te.s acteur.trice.s d'une économie au service de l'Humain

- Cet espace est destiné aux associations dont l'objet est de promouvoir une activité économique et une consommation responsable, tant au niveau local qu'à l'international. Il s'adresse aussi aux associations qui contribuent au développement à l'international par le commerce équitable, tourisme solidaire/responsable, l'économie sociale et solidaire...

❖ **Espace VIVRE ENSEMBLE : Partageons nos cultures, construisons la paix...**

Cet espace est à présent structuré autour de 2 axes :

- **PARTAGER LES CULTURES** : Ce sous-espace est destiné aux associations qui souhaitent valoriser la rencontre interculturelle, promouvoir une/des culture/s, ainsi que la diversité (handicap).
- **CONSTRUIRE LA PAIX** : Ce sous-espace est destiné aux associations de protection des droits humains et de promotion de la paix.

❖ **Espace EAU ET ALIMENTATION : Changeons nos comportements ici pour un impact là-bas**

- Cet espace est destiné aux associations qui souhaitent valoriser leurs actions pour répondre aux besoins vitaux dans les pays du monde où elles interviennent.

❖ **Espace ENVIRONNEMENT : L'environnement au cœur de nos vies**

- Cet espace est destiné aux associations qui agissent en faveur de l'environnement en lien avec la solidarité : le développement agricole respectueux de l'environnement, l'écologie, l'urbanisme durable...

❖ **Espace MEDIAS : Vous avez la parole**

- Cet espace est destiné aux associations dites "médias citoyennes" ou d'éducation aux médias

Festival des solidarités 2023 Convention entre la Maison des solidarités locales et internationales et :

Association :

Représentée par :

Contact :

La Maison des solidarités locales et internationales, à la demande de la Ville de Lyon et de la Métropole, met en œuvre l'événement collectif du 11 novembre 2023 à l'Hôtel de Ville dans le cadre du Festival des solidarités, en coopération avec les associations qui choisissent de s'y engager.

L'association s'engage à ce qui suit :

- **Adhérer* comme membre actif** à la Maison des solidarités, qui apporte ses savoir-faire au niveau de la coopération inter-associative, et de la coordination générale ;
- **S'engager dans un travail collectif** de construction du programme d'animations du Festival avec les associations qui composent le pôle (l'espace thématique), dans un esprit d'échange et de partage ;
- Participer aux réunions d'organisation à l'invitation de la Maison des solidarités : réunions de pôles, réunions de coordination, et *confirmer sa présence* ;
- Faire en sorte que la personne de l'association présente aux réunions soit au courant des travaux engagés.

Le/la représentant(e) de l'association

Signature

* <http://maisondessolidarites.org/adherer/>



[à remplir par les structures qui ne sont pas encore membres et qui souhaitent participer à l'événement collectif du 11 novembre à l'Hôtel de Ville]

Votre adhésion

< MEMBRE ACTIF >

-structure-

Nom de la structure :
Adresse :
Tel : Fax :
Mail : Site Internet :
Année de création :
Statut de la structure : association OUI NON Autres statuts (précisez).....
Nom du Représentant légal :
Mél.....Tél :
Nom de la personne chargée de la relation avec la Maison des Solidarités :
.....
Mail.....Tél.....
Nombre de salarié.es : Nombre de bénévoles : Nombre de membres :
Autre adhésion (fédération, collectif...) :
Les missions de votre structure (vous pouvez joindre des documents de présentation) :
.....
.....
.....
.....

La structure :

- Demande d'adhérer comme MEMBRE ACTIF à la MAISON DES SOLIDARITÉS pour l'année.....
- S'engage à respecter ses statuts (voir la section suivante)
- Signe la charte (voir la section suivante)
- Verse la cotisation annuelle de 40€, par chèque à « La MAISON DES SOLIDARITÉS ».

Date : Tampon de la structure et signature de son représentant

NB. Joindre les statuts de votre structure, la charte de la Maison des Solidarités locales et internationales signée, le chèque correspondant au montant de l'adhésion et, éventuellement, des documents de présentation. Si adhésion en vue d'une location, joindre également votre attestation annuelle d'assurance mentionnant que vous pouvez utiliser des salles extérieures.

[à remplir par les structures qui n'ont pas participé au Festival des solidarités en 2022.
Cette fiche sera mise en page et imprimée par la Maison des solidarités en grand format pour être affichée le jour de l'événement. Elle s'adresse à un public passant, qui découvre la solidarité et votre association.]

< FICHE D'IDENTITE >

NOM DE VOTRE ASSOCIATION :

QUI SOMMES-NOUS : (max.130 caractères espaces compris)

Décrivez votre association en quelques mots

Exemple (47 caractères espaces compris) : Un lieu citoyen pour promouvoir les solidarités

OU AGISSONS-NOUS : (max.100 caractères espaces compris)

Sur quel(s) territoire (s) géographiques agissez-vous ?

Exemple (25 caractères espaces compris) : Lyon et Métropole, France

NOS ACTIONS CONCRETES : (max.350 caractères espaces compris)

Exemples concrets d'actions, expliquées simplement et efficacement

Utiliser le plus possible des verbes d'action, éviter de faire des phrases

Exemple (348 caractères espaces compris) :

Organisation d'événements de sensibilisation

Orientation, conseil, appui dans la recherche d'engagement (bénévolat, volontariat à l'étranger)

Formations pour les volontaires en service civique

Mise à disposition d'expositions, jeux et outils pédagogiques

QUELS OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

PARTAGEAONS-NOUS (max.6-7 ODD)

Marquez les numéros de principaux ODD en rapport avec les actions de votre association

Exemple : ODD 4, ODD 10, ODD 12, ODD 16, ODD 17

SITE INTERNET :

Quelques consignes supplémentaires pour le remplissage de la fiche identité :

- Complétez vos réponses dans le document ci-joint. Enregistrez-le en ajoutant le nom de votre structure à la fin.
- Être concis et concret dans les explications.
- Se mettre à la place d'une personne qui ne connaît rien sur votre structure (Pas de sigle par exemple !).
- Envoyer séparément le logo de l'association en format JPEG. La Maison des solidarités se chargera de l'intégrer sur la fiche.
- Bien respecter le nombre de caractères (espaces compris). Dans l'idéal votre fiche ne devrait pas comporter plus de 550 maximum en tout, pour rester lisible et donner envie d'être lue.

NB : Pour regarder le nombre de caractères sur WORD → Surlignez votre texte → Cliquez sur "Mots" (en bas à gauche) → Dans la fenêtre des statistiques qui s'ouvre, regardez le nombre de caractères espaces compris.

➤ Être concis et concret dans les explications
➤ Se mettre à la place d'une personne qui ne connaît rien sur votre structure (Pas de sigle par exemple !)
➤ Envoyer séparément le logo de l'association en format JPEG. La Maison des solidarités se chargera de l'intégrer sur la fiche
➤ Bien respecter le nombre de caractères (espaces compris)

NB : Pour regarder le nombre de caractères sur WORD → Surlignez votre texte → Cliquez sur "Mots" (en bas à gauche) → Dans la fenêtre des statistiques qui s'ouvre, regardez le nombre de caractères espaces compris

Statistiques	
Statistiques :	
Pages	1
Mots	2
Caractères (espaces non compris)	8
Caractères (espaces compris)	10
Paragraphe(s)	0
Lignes	1

Inclure les zones de texte, les notes de bas de page et les notes de fin

Fermer

Si le nombre de caractères n'est pas respecté, nous serons obligés de réduire le texte par nos soins.